

**élections professionnelles des comités d'agence ARS** qui se sont déroulées le **16 juin 2016**

la **CFDT** avec **21.5%** des suffrages au global sur le collège agents publics (Fédération Interco) progresse de **2.6 points** par rapport à 2011 et devient la seconde organisation syndicale

La CFDT marque de nettes avancées en Midi-Pyrénées-Languedoc Roussillon

Elle siègera au niveau public **dans 10 des 13 comités** d'agence ARS métropolitains

Ce résultat est d'autant plus méritoire qu'il s'inscrit dans un contexte difficile : nouveaux périmètres régionaux, baisse des effectifs, évolution du barème de nombre de sièges à pourvoir et de leur partition entre le collège privé et public